

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D063/2017

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 9 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à la Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 12 octobre 2017

<p>Nombre de membres</p> <p>En exercice : 21</p> <p>Présents : 12</p> <p>Votants : 12</p>	<p>Étaient présents : M. ROUSSELIN, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGE, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VATINEL.</p> <p>Étaient absents : M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. PALADE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.</p>
---	---

Secrétaire de séance : M. DU MESNIL-ADELEE

Objet : Elaboration du projet social de territoire du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Après un temps nécessaire à la mise en place des différentes instances (Conseil d'Administration, Bureau, Commissions...), Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que le C.I.A.S. doit à présent établir son **projet social de territoire**, document qui consiste à organiser contractuellement l'action publique locale en fonction des ressources du territoire et des enjeux auxquels il est confronté ; il permet ainsi de dépasser une gestion fragmentée pour définir un **véritable projet commun d'intérêt local**.

Le projet social cherche ainsi à atteindre un équilibre entre le maintien des solidarités territoriales et la prise en compte des problématiques spécifiques à certains publics et à certaines parties du territoire. Son orientation est donc double : sociale et territoriale.

Dans ce cadre, le projet social de territoire du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie se doit avant tout d'être une démarche, un engagement, un acte politique qui fait sens pour ses 80 communes. A travers ce document, la collectivité affirmera sa volonté de répondre aux défis démographiques et économiques mais également d'apporter des réponses solidaires pour le « mieux vivre » de sa population.

Elus, agents territoriaux, acteurs du monde associatifs... participeront à l'élaboration de ce guide de référence ainsi qu'à sa traduction en actions concrètes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2017

Monsieur le Président informe que l'élaboration de ce projet nécessitera la mise en œuvre d'une démarche de diagnostic territorial, en tant qu'outil, qui permettra au C.I.A.S. de disposer d'une connaissance plus approfondie des communes du territoire de l'Intercom, des différents bassins de vie, de l'offre de service existante... pour mettre en perspective les besoins locaux et les nouveaux projets à construire en vue de répondre toujours mieux aux attentes des habitants et à l'évolution de la société dans tous ses aspects.

La construction d'un projet social intercommunal étant primordial afin de définir des axes stratégiques d'interventions qui guideront les actions du C.I.A.S. pour les années à venir, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de l'autoriser à mener les actions nécessaires à l'élaboration du projet social de territoire du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la réalisation du projet social de territoire du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.
- ↳ Autorise Monsieur le Président à mener les actions nécessaires à son élaboration.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2017